



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

antennes locales et France 3
Question au Gouvernement n° 122

Texte de la question

ANTENNES LOCALES DE FRANCE 3

M. le président. La parole est à M. Vincent Bru, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

M. Vincent Bru. Monsieur le président, mesdames et messieurs les ministres, mes chers collègues, ma question s'adresse à Mme la ministre de la culture et je tiens à y associer tous mes collègues du groupe MODEM et apparentés, et même au-delà, puisque ce sujet touche l'ensemble des territoires de notre pays.

Le jeudi 21 septembre, Olivier Montels, directeur délégué de France 3, a annoncé l'arrêt de diffusion des antennes locales de France 3, à compter du 1er janvier 2018.

M. Éric Straumann. Mulhouse ferme !

M. Vincent Bru. Cette annonce brutale a créé un choc pour les 16 antennes locales réparties dans l'ensemble du territoire,...

M. Sébastien Jumel. C'est juste, il a raison !

M. Vincent Bru. ...les 200 personnes touchées par cette annonce sans préalable, les élus et les populations concernées.

C'est le résultat d'une politique délibérée, menée depuis des années par France 3. Les arguments annoncés sont économiques et techniques, mais les conséquences seront culturelles et démocratiques.

Les antennes locales ont beaucoup souffert de leur absence sur les offres *box-télévision* du fait d'une stratégie contestable de la direction de France 3. Les économies induites nous paraissent dérisoires au regard de la qualité du service que ces chaînes apportent, en particulier pour les territoires les plus reculés.

Mes chers collègues, ce qui est en cours, c'est une recentralisation de ces antennes, au profit d'un regroupement régional qui va à l'encontre du mouvement de décentralisation mené depuis vingt-cinq ans.

M. Sébastien Jumel. Très juste !

M. Vincent Bru. Nous savons tous pourtant que ces antennes locales sont des médias de proximité et des atouts essentiels pour le dynamisme de nos territoires, en faisant le relais de la vie locale. C'est aussi un vecteur important pour nos identités et nos langues régionales, à l'instar de ce que fait France 3 *Euskal Herri*.

M. Marc Le Fur. Très juste !

M. Éric Straumann. En Alsace, aussi !

M. Vincent Bru. Il s'agit là pourtant d'une mission de service public. Madame la ministre, que compte faire le Gouvernement, en lien avec France Télévisions, pour défendre les antennes locales de France 3 ?
(*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM, sur plusieurs bancs des groupes LR et GDR, ainsi que sur quelques bancs du groupe NG.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture.

Mme Françoise Nyssen, ministre de la culture. Mesdames et messieurs les députés, monsieur le député, le Gouvernement partage vos préoccupations (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.*) et nourrit une réelle ambition pour un service public de qualité, fort et exemplaire, dans un paysage audiovisuel, on le sait, en constante évolution.

Un service public audiovisuel de qualité aujourd'hui, c'est un service public qui se transforme...

M. Éric Straumann. Il faut une présence dans les territoires !

Mme Françoise Nyssen, ministre. ...pour renforcer les offres numériques, pour investir dans la création et dans l'offre culturelle qui ne sauraient être une variable d'ajustement, pour maintenir une offre d'information de proximité dans les territoires et pour développer l'influence de la France à l'international.

Ces évolutions structurelles sont engagées depuis plusieurs années, et c'est dans ce cadre que la direction de France 3 a pu lancer une réflexion sur la réorganisation des antennes locales. L'objectif est de maintenir la diffusion de contenus locaux et d'informations de proximité, mais aussi de réorganiser et d'élargir la diffusion de ces contenus, qui pourraient être diffusés davantage sur internet et sur les antennes régionales. C'est ce qui fait la force, la singularité et l'excellence de France 3.

M. Éric Straumann. C'est France 3 qui vous a rédigé la réponse ?

Mme Françoise Nyssen, ministre. Aujourd'hui, le Gouvernement engage une réflexion prospective (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.*) sur l'avenir de la spécificité de l'audiovisuel public,...

M. Thibault Bazin. Des assises !

Mme Françoise Nyssen, ministre. ...dans un souci permanent de dialogue, entre France Télévisions et l'État en premier lieu.

M. Laurent Furst. Vous n'aimez pas les territoires !

Mme Françoise Nyssen, ministre. Avec le Premier ministre, nous avons reçu l'ensemble des partenaires du service audiovisuel public, à commencer par les élus, ainsi bien sûr que les salariés des entreprises.

Dans ce contexte, l'État a demandé aux dirigeants de l'audiovisuel public de lui faire des propositions de réformes, dont nous ne manquerons pas de vous tenir informés. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM, ainsi que sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Vincent Bru](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (6^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 122

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [5 octobre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 octobre 2017](#)